

La phase "engraissement"

Celle-ci débute par une période de transition dont le but est de faciliter le passage au régime intensif de finition.

Les deux premières semaines : apport journalier de 2,5 à 3,5 kg du concentré distribué avant le sevrage avec la mise à disposition de paille de blé de qualité.

A partir de la troisième semaine : augmentation des quantités distribuées à raison de 0,5 à 1 kg par semaine. Cet apport supplémentaire peut être réalisé avec du blé.

Durant la phase d'engraissement proprement dite, la capacité d'ingestion s'élève à 2 - 2,5 kg de Matière Sèche (MS) par 100 kg de poids vif. Les besoins se situent autour de 0,95 UFV / kg de MS et 110 g de PDI par UFV.

Les céréales aplaties sont distribuées à volonté, ce qui correspond à un maximum de 6 à 7 Kg par jour. Les céréales recommandées sont l'orge, le triticale, le blé, le maïs grain entier ou de préférence un mélange de céréales.

Le concentré azoté et minéralisé, adapté aux rations sèches, sera de type 26 % de MAT et distribué à raison de 2 kg par jour.

Pendant cette période, l'ensilage maïs peut entrer dans la composition de la ration, incorporé en complément d'une ration sèche, avec un minimum de 4 kg de céréales, sous réserve qu'il soit de très bonne qualité, riche en grains, digestible et parfaitement conservé.



Recommandations pratiques

La conduite sanitaire

En début de phase de finition, il faut prévoir un plan de prophylaxie : traitement anti-parasitaire pour les veaux ayant eu une période de pâturage et prévention des maladies respiratoires.

Le logement

Pour des raisons d'efficacité, de facilité de travail et de confort, la phase de finition doit se dérouler en box. Prévoir par animal : 4 m² de surface paillée, au minimum 50 cm de longueur d'auge et 20 à 25 m³ de volume d'air. Le paillage doit être régulier et conséquent (3 kg/animal/jour) pour assurer un confort suffisant et une litière propre.

Les précautions alimentaires

Tout régime d'engraissement intensif, pour être pleinement efficace, nécessite de :

pratiquer une **transition alimentaire** suffisamment **progressive** ;

distribuer l'**alimentation à heures régulières**, en vérifiant que l'auge ne reste pas vide plus de deux ou trois heures/jour ;

s'assurer que les animaux disposent constamment de **paille alimentaire** située si possible **dans des râteliers spécifiques** ;

préférer une **céréale aplatie** à une céréale broyée ;
nettoyer tous les jours les auges, ainsi que les abreuvoirs, afin de **mettre à disposition des veaux une eau propre** et s'assurer qu'ils savent boire.

En période de finition, un apport journalier de 60 g de bicarbonate de soude incorporé au complémentaire est fortement conseillé. A mi-parcours, surtout en cas de chute d'appétit, une cure sur 5 jours avec un hépato-protecteur peut s'avérer nécessaire.

Important

Veiller à constituer au départ des lots homogènes en poids et dates de naissance.

Du fait de la contrainte d'une date de commercialisation impérativement inférieure à 12 mois, il est indispensable de contractualiser le plus tôt possible la mise en marché des animaux. Des animaux ne correspondant pas aux objectifs commerciaux au moment de la vente devront être engraisés en taurillons jusqu'à 14-15 mois.

Faire la demande de Prime Spéciale Bovins Mâles le plus vite possible afin de récupérer les passeports avant le départ prévu.

Période de vêlage	Fin d'été début d'automne Juillet - octobre	Fin d'automne début hiver Novembre - janvier	Fin d'hiver début printemps Février - mai
Période 4 mois - sevrage	Complémentation à réaliser avec des fourrages grossiers et des concentrés.	Complémentation conseillée quand les ressources fourragères diminuent.	Complémentation indispensable
Sevrage	A prévoir autour de 7 mois. La précocité du sevrage détermine la durée d'engraissement qui conditionne ensuite la finition correcte de l'animal.		
Période d'engraissement	Phase intensive à base de régimes énergétiques (céréales). Capacité d'ingestion des jeunes bovins : 2 à 2,3 kg de MS/100 kg de poids vif. Rationnement autour de 0,95 UFV/kg de MS et 110 g PDI/UFV		

Exemples de bilans alimentaires (par animal) :

Période	Cons. Kg/j.	Vêlage d'automne Total concentrés : 1 425 kg					Vêlage d'hiver Total concentrés : 1 305 kg				
		Foin	Paille al.	Blé	Orge	Compl. azoté 26 % MAT	Foin	Paille al.	Blé	Orge	Compl. azoté 26 % MAT
Naissance - fin lactation											
Fin lactation - sevrage				1.5	1.5				1	1	
Sevrage - fin transition		1		2.5	2.5		1		2	2	
Fin transition - vente			2	3	3	2.5		2	3	2.5	
Bilan total (kg)		28	375	355	565	505	0	265	355	505	445

COURBE REPERE POUR UN JEUNE BOVIN DE 300 KGC A MOINS D'UN AN : exemple d'un veau né en hiver

Remarque : il est souhaitable, dans un souci d'étalement de la mise en marché, de ne pas destiner à cette production que des animaux nés en fin d'hiver.

